AVIS DE COMPÉTITION

Finales régionales de patinage STAR 2027 – Bourassa

PRÉSENTÉ PAR

Patinage Bourassa

DU : 07 janvier 2027

AU : 10 janvier 2027

N^{O} DE SANCTION: BO-FRS-26-112

Sanctionnée par Patinage Québec

DÉTAIL DE SANCTION –
Finale régionale de Patinage STAR 2027

L'hôte, Patinage Bourassa annonce la tenue des Finales régionales de patinage STAR 2027 - Bourassa

Dates : 07 janvier 2027 au 10 janvier 2027.

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région suivante: Bourassa

Gestionnaire de compétition :	Josie Verrillo # Téléphone : 514-865-2334 Courriel : verrilloj@hotmail.com
Président(e) du comité organisateur :	Roméo Ronci # Téléphone : 514-718-0682 Courriel : romeoronci@hotmail.com
Représentant(e) technique :	Claudette Larouche
Spécialiste de données en chef :	Dolores Nantel
Spécialiste de données informatiques :	Daniel Lauzon

PATINAGE QUÉBEC
N° DE SANCTION : BO-FRS-26-112

NOM DE L'HÔTE :	Patinage Bourassa
SITE INTERNET :	www.patinagebourassa.ca
COURRIEL :	romeoronci@hotmail.com
TÉLÉPHONE :	514-718-0682

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1
Arena Maurice-Richard
2800 rue Viau
Montréal, Qc (QC) H1V 3V4

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 100 x 200 (Olympique)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Bourassa, Patinage Bourassa et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue.
Aucun paiement global de club pour tous les participants.

6. Inscription

Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : www.patinagebourassa.ca

Date limite d'inscription : 07 décembre 2026 23:59

7. Mode(s) de paiement :

Carte de Crédit ;

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Aucun: Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

135 $ par événement CPC (Calcul des points cumulatifs) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvénile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

67.50 $ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

67.50 $ par événement CPC combiné en couple/danse, **par** partenaire;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le 1 er janvier qui précède la compétition.

10. Système de notation

a) Le système de calcul de points cumulatifs **« CPC »** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)

11. Musique

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) ne seront pas acceptés.

Clé USB

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **une (1) clé USB par programme** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve. Possibilité d'avoir une clé USB identifiant tous les patineurs d'un même club.

Norme pour la remise des Clés USB

(1) Il est important d'avoir une clé USB incluant seulement une musique par programme de la saison en cours.
(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio). Le fichier doit être sous format .WAV
(3) Le nom de l'athlète doit être inscrit sur la clé USB.
(4) Dans le dossier, il faut bien identifier les différentes musiques de la façon suivante : nom de l'athlète suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et la durée de la musique.

Après l'épreuve :
Les athlètes pourront récupérer leurs clé USB après la fin de chaque épreuve. Toute clé USB non récupéré ne sera pas restitué.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leur une (1) clé USB ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions, être membre en règle de Patinage Canada et être détenteur de la carte d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **de la saison en cours**
  - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 20 $ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code de déontologie »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres, dans le corridor des chambres ou sur le bord de la bande.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 20 $ a été fait (preuves fournies).

N.B. : Prenez note que les bracelets de compétitions antérieurs doivent être retirés.

14. Frais d'admission

Aucun frais d'admission.

Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet et transmis au club, aux entraîneurs et aux participants après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés en premier lieu, en classant les patineurs par âge et par la suite, en les divisant en groupes (Gr. 1 étant les plus jeunes).

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Vidéo inclus dans le prix d'inscription.

21. Photos

Non disponibles

22. Restaurants

Il n'y a pas de casse-croûte

ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats de Section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR pour l'année courante.

Année courante : 1er juillet 2026 au 30 juin 2027

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part aux *Championnats de Patinage STAR 2027 de la Section Québec*
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvénile en simple, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse	Sans Limites et Pré-Juvénile en simple Style Libre, Juvénile Couple, Juvénile Danse, Pré-Juvénile Danse
Patineurs Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs Pré-Juvénile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre (Catégorie STAR)
Patineurs de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) **des 22 catégories** de la Finale régionale de patinage STAR. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.

b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la Finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.

c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;

d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR de section Québec 2027 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale dans leur catégorie.

e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR de la section Québec 2027 dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte).

f) Les substitutions répondant aux critères a, c et d ci-haut seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR de la section Québec 2027.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR, Exigence de programme en patinage de compétition et Trousse technique Sans Limites

PATINEURS EN SIMPLE

√ Dames **√ Messieurs**

- **OR**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 8**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**
  Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 8 de style libre.
  Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 40 secondes
  - **moins de 10 ans**
    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  - **moins de 13 ans**
    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  - **13 ans et plus**
    Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant

l'évènement.

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**
  Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**
  Test : Aucune restriction
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**
  Test : Aucune restriction
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**
  Test : Aucune restriction
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**
  Test : Aucune restriction
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR (QUALIFICATIF)

PATINEURS EN COUPLE

- **JUVÉNILE**

  Test : Avoir réussi le test STAR 5 au complet ou un test de niveau supérieur.
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Programme Libre : Durée de 2 min. 30 sec (+/- 10 sec.)

PATINEURS EN DANSE

- **JUVÉNILE**

  Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur. Le deuxième partenaire doit avoir réussi une évaluation STAR 5 ou de niveau supérieur.
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Danses sur tracé : Ten Fox (3 séq.) et Valse Européenne (2 séq.).
  Danse Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE**

  Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur. Le deuxième partenaire doit avoir réussi une évaluation STAR 5 ou de niveau supérieur.
  Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Danses sur tracé : Baby Blues (3 séq.) et Danse Swing (2 séq.)

ANNEXE – PATINAGE STAR (NON QUALIFICATIF)

√ Dames **√ Messieurs**

- **STAR 9**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec).

- **STAR 7**
  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)